

Réunion d'information sur la nouvelle réglementation des parcours

mardi 31 Mai 2016

dans les locaux du CDTAE

à 20H30

Etaient présents :

Violette SAUBION et Régis PORCHET représentant la commission parcours IDF

Maurice LANGRY président comité IDF EGLY. Claudine CAUX responsable parcours Essonne Draveil Sénart. Cécile LAFAURIE LISSES. ROCHER Dany LISSES.TAURAN Bernard ATHIS-MONS. MORISSEAU Luc MARCOUSSIS. GUITTON Nathalie GRIGNY.SIEGERT Grégoire VILLEMOISSON. PETRINY Alexandre Forges les Bains. PETRUZZELA Muriel FORGES LES BAINS. LEBOT Gabriel FORGES LES BAINS

Régis introduit la séance et précise bien que cette réunion est une réunion d'informations et d'explications sur la nouvelle réglementation des parcours, applicable le 1^{er} septembre 2016. Une réunion sur ce même thème aura lieu courant juin à Chennevières.

Un tour de table est fait

TIR CAMPAGNE :

Les parcours qualificatifs devront être obligatoirement être en 12 cibles à distances connues et 12 cibles à distances inconnues.

TIR NATURE

Les 5 armes restent réglementaires dans les parcours nature et 3D, mais quelques spécificités sont à remarquer :

- Arc chasse : plus de poids minimum pour les flèches.

- Prise de corde des arcs chasses et arcs droits : sont autorisées les prises méditerranéenne et les prises trois doigts juste sous l'encoche (ou prise « à l'apache »), mais l'archer doit utiliser tout au long du concours la prise qu'il a choisi au départ ; même placement de doigts et on doit toujours garder le même ancrage.

Pianotage interdit

- Arcs droits : les arcs démontables en deux parties sont autorisés. Les arcs démontables en trois parties sont classés avec les arcs chasse.

-Le classique transformé en arc chasse, reste autorisé.

-Les blasons animaliers sont toujours classés en en quatre catégories, le zonage des animaux devra s'arrêter à la première articulation des pattes. Et on ne pourra faire aucun rognage de l'image.

TIR 3D :

Cette réforme du règlement a été faite pour qu'il y ait un alignement sur le 3DI, qui est une discipline reconnue internationalement. Beaucoup de négociations entre tous les pays pratiquants ont été faites pour obtenir cette harmonisation.

- Mêmes armes que pour le tir Nature avec les mêmes spécificités.

- le Parcours 3D se fera seulement en 24 cibles.

On peut envisager un deux fois 12. (Pour garder un repas) ou deux concours dans la même journée (durée d'éclaircissement permettant) ou faire un tir de 40 cibles: qualificatif à 24 cibles, puis tir de classement sur 16 cibles etc...

Les arbitres valident un concours et l'organisateur peut faire plusieurs départs et remonter les résultats de chaque départ. Une discussion est encore en cours pour des changements de pas de tir entre les concours.

-Le départ sera simultané

- Le temps de tir est porté à une minute trente pour deux flèches, le chronomètre part dès que le premier archer arrive au piquet

- Tir à deux archers sur chaque pas de tir dans une zone de part et d'autre du piquet et en arrière de celui-ci (environ 1 mètre). 4 postes de tir ou les archers tirent un par un peuvent être envisagés, à voir la pertinence de ce choix qui risque de provoquer ralentissement et bouchon.

- Les pelotons pourront être de 4 ou de 6 archers (AB et CD ou AB et CD et EF)

La place de l'archer est déterminée une fois pour toute (on ne peut pas changer droite/gauche). Pour les petits animaux, l'archer à gauche tire sur la cible de gauche, celui à droite sur la cible de droite.

Rotation des archers au sein du peloton à chaque cible.

- Les cibles sont classées en 4 catégories, en fonction d'un ratio entre les surfaces du 10 et du 8. Attention : il faudra le calculer pour les anciennes bêtes.

Catégorie 1 (grand gibier) 4 cibles

Catégorie 2 (moyen gibier) 6 cibles,

Catégorie 3 (petit gibier) 8 cibles,

Catégorie 4 (birdies) 6 cibles

En ce qui concerne les Pas de tir.

- Les zones blessées sont étendues à toutes les parties du corps des animaux. Sauf pour les cornes et les sabots qui sont toujours dézonées.

- La distance minimum de tir du piquet rouge passe à 10 m.

- Les jumelles sont autorisées tout le temps du tir sauf après la dernière flèche. Il faudra quitter alors le pas de tir rapidement.

La mise pourrait être autour de 9 ou 10 euros.

Pour info, le club de Draveil Orme organise un Open Régional par équipes de club, le 12 septembre 2016, comme l'avait initié Draveil Sénart l'année dernière.

FIN DE LA SEANCE 22H00

Claudine CAUX

Responsable commission parcours CDTAE